

# Le maire de Villeneuve-d'Ascq accusé de viols par une employée municipale

C'est le journal en ligne Médiacités qui révèle l'affaire. B. A., 61 ans, affirme avoir eu des relations sexuelles sous la contrainte avec Gérard Caudron, courant mars 2008. Elle a porté plainte dix ans plus tard. Le maire nie en bloc.

PAR VIRGINIE BOULET  
vboulet@lavoixdunord.fr

## VILLENEUVE-D'ASCQ.

Une première relation aurait été imposée par l'élu au lendemain de sa victoire aux municipales, dans un bureau de l'hôtel de ville. La situation se serait répétée à deux reprises, la victime se sentant obligée, étant salariée de la ville, de se rendre aux rendez-vous fixés par le maire. L'édile n'aurait pas usé de la force, mais fait comprendre à l'employée tout l'intérêt, pour elle, de céder à ses avances. En arrêt maladie depuis 2015, la plaignante explique à Médiacités pourquoi elle n'a déposé une plainte qu'en mars 2018. Elle parle du maire de Villeneuve-d'Ascq comme d'un « pro de la manipulation ».

## UNE PLAINTÉ EN 2018

Le procureur de la République a confirmé qu'une plainte pour des faits de viol a bien été déposée le 1<sup>er</sup> mars 2018, que Gérard Caudron a été entendu et qu'il nie. C'est la direction régionale de la police judiciaire qui est chargée de l'enquête. Elle poursuit ses investigations.

Gérard Caudron, 74 ans, avait annoncé en février vouloir briguer un septième mandat mais il se montrait plus réservé ces derniers temps, évoquant des raisons personnelles et une forme de lassitude face aux tractations politiques en coulisses. Dans la matinée d'hier, Gérard Caudron a envoyé un message à son plus proche cercle. « Je veux simplement



Accusé de viols par une employée municipale, Gérard Caudron nie en bloc.

vous dire, écrit-il, que, si je suis innocent des horreurs qu'on me prête, ils ont gagné et je suis détruit ! »

## UNE CHAPE DE PLOMB

Nous avons tenté en vain de joindre le maire de Villeneuve-d'Ascq, lion politique, mais aussi grand séducteur assumé et même revendiqué, jamais avare, en public, d'anecdotes sur ses nombreuses conquêtes féminines. « Les femmes, c'est son talon d'Achille », dit d'ailleurs de lui quelqu'un qui l'a fréquenté pen-

dant des décennies. Mais de là à l'imaginer abuser d'une femme... » Toute la journée, une chape de plomb s'est comme abattue sur l'hôtel de ville. Messages sans réponse, élus de la Ville aux abonnés absents... Sur les réseaux sociaux, en ville, les réactions ont oscillé entre sidération et attentisme. Gérard Caudron a choisi M<sup>e</sup> Berton pour sa défense. Hier soir, il devait assister à un conseil de la Métropole européenne de Lille (MEL), dont il est vice-président. Son siège est resté vide. ■

## Le Nord en alerte sécheresse jusqu'au 30 septembre

**NORD.** Confirmant le seuil de l'alerte sécheresse pour tout le département, la préfecture du Nord a prolongé de trois mois les restrictions sur l'usage de l'eau. Elles iront jusqu'au 30 septembre. Les mesures les plus marquantes sont l'interdiction du lavage des voitures en dehors des centres spécialisés qui recyclent l'eau, l'interdiction d'arroser les pelouses entre 9 h et 19 h, l'interdiction d'arroser les terrains de sport ou la fermeture des fontaines pu-



Pour éviter le gaspillage, il est interdit d'arroser les pelouses entre 9 h et 19 h.

bliques. La préfecture rappelle que le Nord connaît depuis 2017 des déficits pluviométriques importants qui ont conduit, en 2017 et 2018, à des mesures de restriction. La période hivernale, qui doit permettre de recharger les nappes phréatiques, a présenté un déficit pluviométrique de 20 % par rapport à la normale. Si la situation se dégrade, des mesures plus restrictives pourront être activées par arrêté préfectoral. ■

## Une enquête préliminaire contre l'abbé Beils

**VENDEVILLE.** Le parquet a confirmé hier avoir reçu une lettre de plainte à l'encontre du prêtre de la paroisse de Vendeville. Une enquête préliminaire a été ouverte et confiée à la police judiciaire de Lille.

Grégory, un ancien élève de Saint-Paul à Lille, a dénoncé des faits d'agression sexuelle qu'il aurait subis en 1992, alors qu'il était mineur et que l'abbé Régis Beils l'avait fait venir chez lui. Vingt-sept ans après, alors que le délai de prescription est passé de vingt à trente ans, il a toute latitude pour porter l'affaire devant la justice. M<sup>e</sup> Ulrich, archevêque de Lille, avait décidé lundi de suspendre l'abbé Régis Beils de toute responsabilité pastorale. Cette nouvelle avait sidéré la communauté de Vendeville, et au-delà. L'abbé avait redynamisé le pèlerinage de Sainte-Rita, qui avait récemment rassemblé 12 000 fidèles. ■ DELPHINE DESLÉE



## EN BREF

### UN ADOLESCENT DÉCÈDE APRÈS UN ACCIDENT DE TROTINETTE ÉLECTRIQUE

**LAMBERSART.** Les footballeurs de l'Iris-club de Lambersart sont en deuil. L'un des leurs, Nazik, 16 ans, est décédé hier dans un hôpital espagnol après un accident de trottinette électrique. Il était là-bas pour disputer un tournoi de futsal avec son autre club de Hem. Son corps va être rapatrié en Algérie où seront organisées les funérailles.

### TROIS BLESSÉS GRAVES DANS UNE COLLISION WASQUEHAL.

Trois jeunes hommes âgés de 21 ans ont été blessés dans un accident de la circulation, hier matin, sur le Grand Boulevard, à Wasquehal. Le conducteur d'un Ford Ranger 4x4 circulait sur la voie centrale vers Roubaix quand une Opel Corsa lui aurait coupé la route par la droite. Les trois occupants de l'Opel ont été transférés à l'hôpital dans un état considéré comme grave. Le conducteur du 4x4 a, lui, refusé tout transport à l'hôpital. Une enquête a été ouverte. L'hypothèse d'une erreur de conduite est privilégiée par les forces de l'ordre qui pensent que le conducteur de la Corsa a tenté de s'insérer sur la voie centrale alors qu'il était en sens interdit. Un troisième véhicule qui aurait pris la fuite est recherché.

### UNE CHUTE MORTELLE DEPUIS UN PONT WIMEREUX.

Judi soir, une femme d'une soixantaine d'années a chuté d'un pont à Wimereux. Le corps inanimé de la victime a été retrouvé une trentaine de mètres plus bas sur les voies ferrées. Il s'agirait vraisemblablement d'un suicide. À la suite de l'accident, le trafic ferroviaire a été interrompu à partir de 19 h 25. Au total, quatre trains ont été impactés.

### TROP CHAUD DANS LE MAGASIN, LE PERSONNEL JOUE DE SON DROIT DE RETRAIT ANZIN.

Mardi, à l'ouverture, il faisait déjà 29 °C dans le magasin Noz, spécialisé dans le déstockage. En fait, un « bunker » de tôles... Depuis l'ouverture il y a six ans de ce magasin du Valenciennois, chaque été, l'atmosphère est insupportable. La dizaine d'employés fait désormais signer une pétition à la caisse pour demander une climatisation : plus de 300 signatures ont déjà été recueillies. Au bord du malaise physique, jeudi, le personnel a fait valoir son droit de retrait, après en avoir averti par recommandé le siège et avoir reçu la visite d'un inspecteur du travail. Le magasin a fermé à 13 h. Pour rouvrir dans l'après-midi, la direction ayant envoyé deux personnes extérieures assurer le service. Nouveau droit de retrait hier à 13 h... Le siège de Noz a annoncé de son côté une livraison de climatiseurs prévue le 4 juillet.